

Fil happy

Journal des EHPAD publics de la Touraine côté Sud

Abilly ◡ La Celle-Guénand ◡ Ligueil ◡ PreUILly-sur-Claise ◡ Villeloin-Coulangé



Ehpadtati Ehpadtata
La vie en roses

Fil d'Actu
e-santé

Côté CouIisses
Art thér'Happy

Portrait de Talent
Photo'fil

Fil en partage
Happy Birthday
Ema

L'association « Les Amis des Roses, des Jardins et des Arts de la Touraine côté Sud » s'est donné pour but d'embellir l'environnement et d'améliorer le cadre de vie en y associant des événements de qualité.

Ainsi depuis sa création en 2009, quelques milliers de rosiers ont été plantés dans les différentes communes du sud Touraine et plusieurs animations de ce type ont été proposées à des écoles et à des EHPAD.

Les EHPAD de Villeloin Coulangé, Preully sur Claise et La Celle-Guenand se sont vu offrir des rosiers dont le parrainage a été confié à des résidents.

Ces actions poursuivent plusieurs buts :

D'une part améliorer le cadre de vie et en particulier les espaces extérieurs

D'autre part offrir un but de promenade aux résidents vivant dans l'EHPAD

Et enfin confier la responsabilité de la bonne santé de la plante à quelques résidents.

Selon François VANHEEGHE, Président de l'association :
« S'occuper d'une plante apporte un bonheur quotidien »

A Preully sur Claise ce sont Huguette (103 ans le 5 Août prochain), Jean-Paul (benjamin de la résidence) et Simone qui ont donné leur prénom aux trois rosiers plantés

A La Celle-Guenand les rosiers Ballerina ont pour parrains Pierre (100 ans depuis le 29 décembre dernier) et Rose la bien nommée.

Pour clôturer la manifestation, résidents, familles, personnels et bénévoles ont pu profiter tantôt d'une animation musicale, tantôt d'un diaporama sur la Roseraie de Descartes ou encore d'une exposition d'aquarelles.



Rédactrices : Angélique GUERIN, Yaël SAILLY

QUID du DMP ? : Dossier Médical Personnel ? Dossier Médical Partagé ? Dossier Médical Personnalisé ?

Le DMP est le Dossier Médical Personnel.

Les objectifs en sont la transmission informatisée de données de santé, nécessaires à la coordination des soins, entre tous les professionnels ou les institutions. C'est votre carnet de santé informatisé.

A qui s'adresse-t-il ? Votre médecin traitant peut vous le proposer, ou vous pouvez directement lui adresser la demande. Il en sera le coordonnateur.

Le DMP ne peut être ouvert ou alimenté sans votre consentement, ou celui de votre tuteur.

Comment l'utiliser ? Seuls des professionnels de santé, munis d'une carte professionnelle, y auront accès. Les droits d'accès sont différents selon les métiers : médecin, SAMU, infirmier, kiné... Les données sont transmises par messagerie sécurisée.

Votre médecin du travail, votre personne de confiance, votre assurance, n'ont pas accès aux données de ce dossier. Vous pouvez avoir accès aux données de votre dossier.

Dans certaines situations, des données peuvent être masquées, et n'être transmises qu'à certains professionnels. Néanmoins, votre médecin traitant, le SAMU, et dans toute situation d'urgence, les données complètes sont accessibles.

Si vous vivez en institution et qu'un professionnel est amené à appeler le SAMU pour votre état de santé, le centre de régulation (15) peut directement consulter votre DMP en liaison informatique sécurisée, et prendre les décisions nécessaires : traitement d'urgence, orientation directe dans le service adapté, etc...

A domicile, votre DMP est un des éléments de votre **Plan Personnalisé de Santé (PPS)**, qui permet aux professionnels de santé d'avoir les contacts et les informations utiles pour mieux coordonner les soins et le suivi qui vous sont nécessaires.

Par ailleurs, dans le secteur du Sud Touraine, un travail de coordination des acteurs de santé est en cours d'élaboration à destination des personnes de plus de 75 ans : il s'agit du **PAERPA, Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie**. Il s'agit de favoriser le maintien à domicile des personnes, dans un contexte de sécurité sanitaire et médico-sociale. La transmission des informations médicales par le biais du DMP y trouve bien entendu toute son importance.

En résumé, il s'agit d'un outil virtuel qui permet aux patients de bénéficier d'un maximum de chances dans une situation d'urgence. Au quotidien, il permet aux professionnels le partage des mêmes informations, dans un objectif commun de coordination, de qualité et de continuité des soins.

Références réglementaires : Loi HPST (2009), Avis CNIL, Avis CCNE

Rédactrices : Catherine VIGEANT, Anne LEGRAS-BAUDIN

Côté coulisses

Art thér'Happy

Pour certains, les pratiques artistiques sont un moyen d'expression oublié sur les bancs de l'école. Or, l'Art et l'esprit créatif sont une composante de l'âme de chaque individu. Renouer avec cette partie de l'âme, trop souvent refoulée, c'est se retrouver soi-même et améliorer sa qualité de vie.

En effet, lorsque vous entamez un processus de création d'une œuvre d'art, votre imagination travaille et fait ressurgir en vous des phénomènes du passé, conscients ou inconscients, qui contribuent à votre personnalité et occupent, peut-être, sans que vous le sachiez une place importante dans votre esprit et par là même dans vos actes. Le phénomène de conscientisation qui ressurgit à travers la pratique de l'art permet de mieux se connaître soi-même avec ses qualités et ses défauts. Mieux se connaître permet également de mieux connaître autrui et donc de trouver l'harmonie et la joie de vivre.

Au cours d'une séance d'art-thérapie, l'art-thérapeute propose donc aux résidents des EHPAD d'Abilly et de Preuilley-sur-Claise des activités artistiques permettant d'améliorer leur bien-être, leur qualité de vie. Ces activités sont définies en fonction des souhaits des résidents, mais aussi en fonction des objectifs thérapeutiques, selon les facultés que le thérapeute souhaite développer chez l'individu. Elles revêtent différentes formes, en passant par des exercices avec des consignes précises, jusqu'à l'expression individuelle dans une œuvre libre, non dirigée par l'Art-thérapeute. On peut donc être amené à pratiquer différentes activités, telles que la peinture, le dessin, la sculpture, la danse, le collage, ou encore la musique comme proposée à l'EHPAD de Ligueil qui fait régulièrement intervenir une musicothérapeute dans son unité Alzheimer.



L'Art-thérapeute aide donc, à travers ses séances, à l'amélioration, voire à la guérison, de troubles aussi bien physiques que psychologiques ou comportementaux, par le biais du bien-être et de l'estime de soi recouvrés.

Adeline Fusillier et Maud Massé Palazzo,
Art-thérapeutes

Rédactrices :

Stéphanie MARTIN, Sylviane DALONNEAU

Portrait de talent

Photo'fil

... deux enfants sur le bord d'un chemin à l'autre bout du monde...

... quelques épingles à linge multicolores suspendues à un fil...

... le *farniente* suggéré par des bancs sur le front de mer ou sur pont d'un bateau...

... crin et cheveux blonds mêlés...

... un zoom sur la palette d'un peintre...

... la majesté d'un arbre dans la brume ou encore la silhouette évocatrice d'un tronc d'arbre mort...



... des paysages d'ici et d'ailleurs, de Preuilley sur Claise vu du ciel à un clocher en Corse...

Telle est la diversité des sujets d'inspiration de Thierry PLAULT lorsqu'il promène son appareil photo.

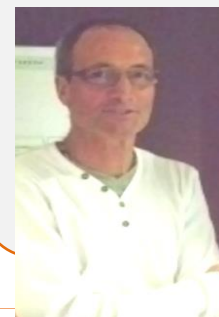
Responsable du service de maintenance des bâtiments à l'EHPAD de Preuilley sur Claise, Thierry PLAULT se passionne pour la photo depuis plus de trente ans en mobilisant ainsi de façon remarquable sa fibre artistique et créative.

Il a accepté d'exposer ses œuvres pendant trois semaines dans le hall d'accueil de l'établissement : le vernissage fut l'occasion de recevoir de nombreuses personnalités attachées à l'EHPAD et au village de Preuilley. Cette exposition très soignée a permis, l'espace de quelques jours, d'égayer l'entrée de l'établissement pour le plus grand plaisir des visiteurs, des résidents et du personnel. Certains n'ont d'ailleurs pas résisté bien longtemps à l'envie d'embellir leur intérieur grâce à l'un ou l'autre des cadres présentés !

Thierry PLAULT

Responsable des services techniques
de l'EHPAD de Preuilley-sur-Claise.

Rédactrice : Chantal DUMAY



Fil en Partage

Happy Birthday Ema

1 an déjà que l'équipe mobile du Sud Touraine intervient à domicile auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.

La 4^{ème} Equipe Mobile Alzheimer (EMA) du département, opérationnelle depuis mai 2013, a en charge une grande partie du sud Touraine. Elle intervient sur les cantons de Loches, Montrésor, Ligueil, Descartes, Le Grand-Pressigny, Preuilly-sur-Claise ainsi que sur le canton de Sainte-Maure de Touraine.

Cette offre récente de soins à domicile, proposée par les deux services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) des EHPAD de Preuilly-sur-Claise et de Ligueil dans le cadre d'un partenariat, s'inscrit dans le développement du plan Alzheimer 2008-2012. D'une capacité de 10 places, l'EMA Sud Touraine est financée par l'Agence Régionale de Santé.



Sa mission : aider les personnes atteintes de la maladie à être autonomes et à rester vivre à leur domicile.

L'Equipe Mobile Alzheimer s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, diagnostiquées par un médecin spécialiste, à un stade léger ou modéré ainsi qu'à leurs proches ou aidants.

L'équipe est composée de 4 professionnels (de gauche à droite): Céline Bonnet, infirmière coordinatrice, Carmen Prot, assistante de soins en gérontologie (aide-soignante ayant suivi une formation spécialisée), Annabelle Mercier, ergothérapeute, et Valérie Menoux, assistante de soins en gérontologie,



Une équipe spécialisée et pluridisciplinaire pour un accompagnement individuel et de proximité.

Les interventions de l'EMA s'effectuent sur prescription médicale et sont prises en charge à 100% par l'assurance maladie.

Les personnes sont orientées vers l'équipe par un médecin, après un diagnostic posé par un spécialiste. Après un premier bilan par l'infirmière coordinatrice en compagnie de l'aidant ou un proche, l'ergothérapeute rencontre la personne puis l'aidant pour déterminer, selon les objectifs, un plan d'accompagnement personnalisé. Il tient compte des capacités de la personne afin de l'aider à communiquer, à maintenir ses aptitudes physiques et psychiques et à adapter matériellement son environnement.

Des activités qui tiennent compte des besoins et des souhaits de la personne accompagnée.

Cet accompagnement se fait sur 15 séances sur 3 mois. Il est renouvelable une fois par an.

« Les actions préconisées sont en accord avec les objectifs et avec les souhaits de la personne accompagnée » souligne Annabelle Mercier, ergothérapeute.

Les séances hebdomadaires à domicile de 45 minutes à une heure sont effectuées par les assistantes de soins en gérontologie parfois accompagnées de l'ergothérapeute : aide à la mobilité, exercices et jeux d'entraînement ciblés sur le maintien et le développement des facultés cognitives, d'adaptation et d'orientation spatio-temporelle, activités d'expression, de création ou de bien être, activités adaptées aux habitudes de vie de la personne (préparation des repas par exemple) ou encore des actions visant à entretenir le lien social et prolonger l'autonomie. « Nous cherchons à valoriser et développer les capacités résiduelles des personnes et parfois à leur réapprendre les gestes du quotidien pour préserver leur autonomie » explique Valérie Menoux, assistante de soins. « **Nous cherchons à redonner du plaisir à la personne à faire les choses** » ajoute Carmen Prot, assistante de soins en gérontologie.

Ce service est aussi à l'écoute des aidants et des proches. (conjoint, famille...). « L'objectif est également de mettre en place des relais, de nous organiser avec les partenaires du réseau : SSIAD, services d'aide à domicile, accueil de jour..., d'enclencher une dynamique » souligne Céline Bonnet, infirmière coordinatrice.

Renseignements auprès de l'infirmière coordinatrice ou l'ergothérapeute au 02.47.91.45.40 ou ema.sudtouraine@orange.fr

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 17 heures

Rédacteur : David BARONNET

Fil Happy – Journal de communication des Etablissements pour Personnes Âgées Dépendantes d'Abilly, de La Celle-Guénand, de Ligueil, de Preuilly-sur-Claise et de Villeloin-Coulangé (Département d'Indre-et-Loire) - Quadrimestriel.

Renseignements : 02.47.91.35.00

journal.filhappy@outlook.fr – Blog: journal-filhappy.over-blog.com

Comité de rédaction : C.DUMAY - E.RENSON-RAVELOSON - J. DATCHY - D. BARONNET - C. BELLANGER - C. FEIGNANT - S. MARTIN - A. LEGRAS-BAUDIN - C. VIGEANT - A. GUERIN - C. MOUSSU - Y. SAILLY - F. VOISINE - BEGUIN - S. PIERRE - D. RUSSEIL - M. COLLIN - S. DALONNEAU.

Imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique.
Reproduction, même partielle, interdite sans autorisation.

Retrouvez Fil Happy sur notre Blog :



journal-filhappy.over-blog.com.



web